

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 43 (1972)

Heft: 8

Artikel: Changement social et antagonismes sociaux : aspects sociologiques de la "question jurassienne"

Autor: Bassand, Michel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825017>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Changement social et antagonismes sociaux

Aspects sociologiques de la « question jurassienne »

par Michel BASSAND, sociologue

au Centre de recherche en anthropologie régionale (CRAR), Genève

Nous publions ci-dessous l'étude d'un sociologue jurassien, M. Michel Bassand, qui avait été présentée l'an passé à Lausanne dans le cadre d'un congrès sur les indicateurs sociaux organisé par l'Unesco et le Conseil international des sciences sociales. Que ceux de nos lecteurs non avertis de ces questions qui se heurteraient à la difficulté du chapitre I (Méthodologie) sautent ces quelques pages, mais qu'ils prennent la peine de lire le reste de cette étude ou du moins le chapitre III (Conclusions).

ADIJ

La « question jurassienne » est un des problèmes les plus importants de l'histoire contemporaine suisse. C'est en 1947 que ce problème surgit avec force sans que les institutions cantonales et fédérales puissent y apporter une solution. L'impossibilité de résoudre ce conflit incite certains à penser que la « question jurassienne » menace l'équilibre politique et social de la Suisse.

Malgré l'enjeu, il est étonnant de constater combien cette région est mal connue, et à quel point le nombre des travaux scientifiques qui lui ont été consacrés est restreint. Evidemment, la présente étude n'a pas la prétention de combler cette lacune.

La « question jurassienne » n'est pas un épiphénomène : l'antagonisme qui depuis vingt ans oppose violemment les Jurassiens est profondément ancré dans la structure sociale de cette région.

L'objectif de notre article est d'examiner si l'émergence, en 1947, du mouvement séparatiste correspond à une transformation profonde — à une mutation — de la structure sociale du Jura. Précisons d'ores et déjà que nous n'étudierons pas ce conflit en lui-même. Nous nous contenterons de postuler son existence et d'examiner si la structure sociale du Jura prise dans son ensemble nous permet de déceler une rupture qui expliquerait les antagonismes sociaux qui se développent dans cette partie de la Suisse.

Pour vérifier cette hypothèse, nous avons choisi de comparer la situation socio-économique des 145 communes du Jura en 1941 avec celle de 1960. L'importance des différences que nous pourrions déceler nous permettra de confirmer ou d'infirmer notre hypothèse.

Nous réaliserons cette comparaison :

1. en traitant par une analyse factorielle l'espace d'attributs des 145 communes jurassiennes en 1941 et en 1960 ;
2. en construisant pour 1941 et 1960, à partir des résultats de l'analyse factorielle, une typologie et une classification des communes.

C'est sur la base de ces éléments que nous mesurerons l'ampleur du changement social.

I. MÉTHODOLOGIE

1. L'espace d'attributs des communes

La commune est un groupement en acte, c'est-à-dire une entité collective fondée sur des attitudes continues et actives, ayant plusieurs œuvres communes à accomplir, et constituant un cadre qui donne cohésion aux éléments qu'elle englobe.

On peut encore cerner la réalité de la commune par des propriétés telles que : envergure, rythme de croissance, degré d'autonomie et de participation, mode de formation, structure du pouvoir, degré d'homogénéité, etc., et par des propriétés qui caractérisent la société qui englobe la commune, mais que cette dernière actualise à des degrés divers : division du travail, culture, contrôle social, etc. Dans une situation idéale de recherche, nous aurions constitué pour chacun des attributs du groupe communal énumérés ci-dessus, un nombre plus ou moins égal d'indices. Pour ce faire, nous aurions dû effectuer une longue enquête qui aurait rassemblé les données adéquates pour cette élaboration. Il nous a été impossible de réaliser une telle recherche ; aussi nous nous sommes rabattus sur des données mises à disposition, soit par le Bureau fédéral de statistique, soit par le Bureau de statistique du canton de Berne.

De ces données, nous avons retenu celles qui

1. ont une signification sociologique ;
2. existent pour toutes les communes jurassiennes et pour les recensements de 1941 et de 1960 ;
3. sont mesurables sur une échelle d'intervalles ;
4. ne sont pas trop redondantes.

Finalement, pour chaque commune jurassienne en 1941 et 1960, nous avons disposé de 41 variables répondant à ces critères. Le tableau I en donne la liste. Nous sommes conscients que cette manière de faire nous oblige à éliminer des aspects fort intéressants de la réalité sociale du Jura. Cependant, nous pensons que les inconvénients de cette méthode sont largement compensés par la perspective qu'elle nous permettra de prendre sur cette région.

2. L'analyse factorielle

Parmi les différentes méthodes connues pour construire une typologie, nous avons choisi l'analyse factorielle, plus exactement l'analyse des composantes principales. Son intérêt réside dans le fait qu'elle permet de réduire un nombre considérable de variables observées en un petit nombre de facteurs ou de variables latentes.

Cette technique d'analyse dimensionnelle permet donc de représenter m variables par m facteurs sous-jacents.

Le modèle linéaire prend la forme

$$1) x_j = a_{j1} F_1 + a_{j2} F_2 + \dots + a_{jp} F_p + \dots + a_{jm} F_m \quad (j=1,2, \dots, m)$$

ou

x_j représente une variable manifeste F_p un facteur
 a_{jp} le coefficient reliant la variable x_j au facteur F_p .

Nous appellerons a les coefficients factoriels (factors loading). Ce modèle peut être développé de la manière suivante :

$$\begin{aligned}
 2) \quad x_1 &= a_{11} F_1 + a_{12} F_2 + \dots + a_{1m} F_m \\
 x_2 &= a_{21} F_1 + a_{22} F_2 + \dots + a_{2m} F_m \\
 &\cdot \quad \cdot \quad \quad \cdot \quad \quad \cdot \\
 &\cdot \quad \cdot \quad \quad \cdot \quad \quad \cdot \\
 &\cdot \quad \cdot \quad \quad \cdot \quad \quad \cdot \\
 x_m &= a_{m1} F_1 + a_{m2} F_2 + \dots + a_{mm} F_m
 \end{aligned}$$

L'équation (1) permet d'exprimer la valeur x_{jk} de la variable pour un individu k ($k = 1, 2, \dots, N$) de la manière suivante :

$$3) \quad x_{jk} = a_{j1} F_{1k} + a_{j2} F_{2k} + \dots + a_{jm} F_{mk}$$

Cette expression implique qu'il existe pour chaque facteur une valeur attribuable à chaque individu de l'échantillon.

Donc, chaque variable manifeste est liée à un facteur commun. Mais l'intensité de cette liaison, mesurée par le coefficient factoriel, varie d'un facteur à l'autre. C'est en fonction de ces coefficients qu'il est possible de donner une signification sociologique à ces facteurs.

Dans cet article, nous analyserons les facteurs principaux d'après :

1. les variables manifestes ayant les coefficients les plus élevés, ainsi que d'après leur proximité et leur ordre ;
2. les changements qui d'après le point 1) interviendront entre 1941 et 1960.

3. Les typologies

Une typologie est un système de types discontinus dont la spécificité est fondée sur des valeurs différentes à des traits typiques identiques. Dans cette perspective, un type est la représentation conceptuelle d'une réalité par ses caractéristiques les plus significatives.

Les facteurs extraits, dans la mesure où ils ont une signification sociologique et contribuent d'une manière importante à l'explication de la variance totale des variables manifestes, constituent les traits typiques.

Cependant, ces traits comportent l'inconvénient de ne pouvoir être mis en relation avec d'autres variables observées, puisqu'ils sont des variables latentes. Pour dépasser cette difficulté, nous avons procédé de la manière suivante :

1. nous avons sélectionné les variables qui dans les composantes principales ont des coefficients factoriels supérieurs en valeur absolue à 0,4 ;
2. parmi ces variables, nous avons choisi celles qui constituent les indices les plus divers de l'espace d'attributs communal ;
3. nous avons éliminé, dans les limites fixées ci-dessus, les variables trop redondantes entre elles ;
4. nous avons limité à dix le nombre de ces variables typiques.

Les dix variables manifestes ainsi retenues représenteront les traits typiques, ou le profil typique, de chaque commune.

4. Les classes de commune

Une classe est un ensemble d'éléments rattachés à un même type.

Pour classer les communes jurassiennes, nous utiliserons les facteurs de notre analyse. Nous attribuerons alors à chaque unité une valeur correspondante à chaque facteur. Cette valeur n'est pas autre chose que la résultante de la combinaison des variables manifestes qui entrent dans le facteur. Elle est calculée après résolution du système des équations (3) ; on peut l'écrire ainsi :

$$4) F_{1k} = b_{11} x_{1k} + b_{21} x_{2k} + \dots + b_{m1} x_{mk}$$

soit la valeur du facteur F_1 pour la commune k ($k = 1, 2, \dots, N$).

II. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

1. L'analyse des composantes principales

Les cinq premiers facteurs expliquent aussi bien en 1941 qu'en 1960 plus de la moitié (56,7 % et 55,8 %) de la variance totale. Cependant, du premier au deuxième facteur, ce pourcentage de la contribution à l'explication de la variance diminue considérablement, soit de 24,4 % à 10,3 % pour 1941 et de 23,8 % à 11,7 % pour 1960. A partir du dixième facteur, le taux est inférieur à 3 %.

Notons encore que les taux des facteurs expliquant la variance totale varient très peu entre 1941 et 1960. En règle générale, les pourcentages de 1941 sont légèrement supérieurs à ceux de 1960, mais de 1 % au maximum.

Parmi les dix premiers facteurs, les deux premiers contiennent plus d'une dizaine de variables dont la valeur absolue des coefficients est supérieure à 0,4. Dès le troisième facteur, le nombre de ces variables se réduit et, à partir du cinquième, il n'en reste plus qu'une ou deux par facteur. La très grande majorité des autres variables ont des coefficients factoriels proches de zéro. Relevons encore que dès le troisième facteur, plusieurs variables, ayant des coefficients de valeur absolue supérieure à 0,4, figurent déjà dans les deux premiers facteurs, donc les deux premiers facteurs à eux seuls expriment l'essentiel des informations que nous avons rassemblées, aussi c'est sur eux seulement que nous concentrerons notre réflexion. Nous les examinerons sous l'angle :

1. de la nature des variables manifestes ayant un coefficient de valeur absolue supérieure à 0,4 ;
2. de l'importance relative des variables manifestes, mesurées d'après le coefficient factoriel ;
3. des changements d'importance de chacune de ces variables entre 1941 et 1960.

En fonction de ces points, nous tenterons finalement de déceler la signification des facteurs et le sens de leur évolution.

A. Facteur 1

La contribution à l'explication de la variance totale de ce facteur est de 24,4 % en 1941 et de 23,8 % en 1960. Sur un total de 41 variables prises en considération au départ pour l'analyse, 23 ont un coefficient factoriel supérieur en valeur absolue à 0,4 (tableau 1).

Tableau 1

Coefficients factoriels des 41 variables du facteur 1

No	Nom des variables	Coefficients factoriels	
		1941	1960
1	Altitude	— 0,173	— 0,252
2	Population totale	0,581	0,592
3	% Croissance démographique	— 0,312	— 0,494
4	% Population féminine	0,539	0,385
5	% Population 0-19 ans	— 0,607	— 0,726
6	% Population de 65 ans et plus	0,108	0,238
7	Taux de dépendance	— 0,644	— 0,628
8	% Population féminine 0-14 ans	— 0,013	— 0,068
9	% Population féminine de plus de 64 ans	0,174	0,258
10	% Population féminine de 20-64 ans	0,630	0,434
11	% Population active	0,548	0,617
12	% Population active féminine	0,817	0,651
13	% Population active de l'agriculture	— 0,875	— 0,842
14	% Population active de l'industrie	0,832	0,779
15	% Population active féminine de l'agriculture	— 0,624	— 0,515
16	% Population active féminine de l'industrie	0,674	0,516
17	% Population active indépendante	— 0,736	— 0,761
18	% Population active indép. de l'agriculture	0,156	— 0,137
19	% Population active indép. de l'industrie	— 0,471	— 0,170
20	% Popul. née dans la commune de domicile	— 0,432	— 0,417
21	% Population née dans un autre canton	0,391	0,316
22	% Population née à l'étranger	0,208	0,656
23	Dimension moyenne des ménages	— 0,609	— 0,730
24	% Célibataires	— 0,770	— 0,783
25	% Mariés	0,725	0,704
26	% Divorcés	0,428	0,559
27	Taux moyen de nuptialité	0,166	0,074
28	Taux moyen de mortalité	0,144	0,177
29	Taux moyen de natalité	— 0,578	— 0,437
30	% Protestants	0,469	0,359
31	% Catholiques romains	— 0,477	— 0,367
32	% Israélites	0,181	0,317
33	% d'autres religions	0,440	0,413
34	% de personnes de langue française	0,013	— 0,022
35	% de personnes de langue allemande	— 0,023	— 0,064
36	% votants aux élections cantonales	— 0,263	— 0,390
37	% votants aux votations fédérales	— 0,214	— 0,249
38	% de voix en faveur du Parti socialiste	0,730	0,635
39	Entropie répart. popul. act. dans 3 secteurs	0,361	— 0,069
40	Entropie de la répartition selon 5 religions	0,066	0,402
41	Entropie de la répartition selon 3 langues	0,308	0,468

Les deux coefficients factoriels les plus élevés sont : le pourcentage de la population active de l'agriculture (— 0,875 en 1941 et — 0,842 en 1960) et le pourcentage de la population active de l'industrie (+ 0,832 en 1941 et + 0,779 en 1960). Notons de prime abord les signes opposés de ces deux secteurs économiques, ce qui les désigne, nous semble-t-il, comme les pôles de ce facteur.

Très proches du coefficient factoriel du secteur primaire viennent les coefficients des variables suivantes :

	1941	1960
% de célibataires	— 0,770	— 0,783
% de la population active indépendante	— 0,736	— 0,761
Taux de dépendance	— 0,644	— 0,628
% population féminine active du secteur primaire	— 0,624	— 0,515

Les autres variables ayant également un signe négatif sont : le taux de natalité, le pourcentage de personnes nées dans la commune de domicile, celui de la classe d'âge de 0 à 19 ans, le pourcentage de catholiques, la dimension moyenne des ménages. En fait, une partie de ces variables sont redondantes : d'une part, les variables relatives aux célibataires, à la classe d'âge de 0 à 19 ans, au taux de natalité, au taux de dépendance ; d'autre part, celles relatives au secteur primaire et à la population active féminine de ce secteur. Cela dit, nous pouvons poser que, plus l'économie est fondée sur l'agriculture, plus la population active est indépendante, plus la natalité est grande, plus la population est jeune et autochtone et plus la proportion des catholiques est élevée.

Les coefficients factoriels positifs les plus proches de celui du pourcentage de la population active de l'industrie sont ceux des variables suivantes :

	1941	1960
% de la population active féminine	0,812	0,651
% de voix en faveur du Parti socialiste	0,730	0,635
% de personnes mariées	0,725	0,704
% de la population active féminine de l'industrie	0,674	0,516
population totale de la commune	0,581	0,592
% de la population active	0,548	0,617

Avec ce même signe, on trouve encore les variables relatives au pourcentage des divorcés, à ceux des protestants et de la population féminine. Ici aussi une certaine redondance des variables apparaît : celles relatives à la population féminine, aux personnes mariées et actives. En bref, nous pouvons dire que plus la proportion de la population active de l'industrie est élevée, plus les localités sont de grande dimension, plus on vote socialiste, plus les femmes sont proportionnellement nombreuses et plus elles participent largement au système économique, plus la population active est importante, plus le pourcentage des divorcés est élevé, plus la proportion des protestants est grande.

Si maintenant on observe les modifications de ces coefficients factoriels, entre 1941 et 1960, on remarque que presque tous ont gardé la même importance et que leur signe n'a pas changé. Sur les dix premières variables en 1941, sept ont maintenu en 1960, non pas le même rang, mais leur place parmi les dix premières variables. Les quelques



Longines Ultronic L'électronique au service de la précision et de la fiabilité

L'Ultronic Longines est équipée d'un mouvement à diapason de deuxième génération (résonateur de flexion à fréquence sonore) entretenu par un circuit électronique.

Sa conception modulaire ainsi que sa construction, font que l'Ultronic est particulièrement résistante aux champs

magnétiques, aux accélérations, aux vibrations et aux chocs.

L'Ultronic est naturellement étanche et son autonomie de marche est de plus d'une année.

D'une technologie résolument tournée vers l'avenir, elle possède tous les avantages qui ont fait de Longines un pionnier de l'horlogerie mondiale.

Réf. 8477 acier
Réf. 8478 plaqué or
Réf. 8479 or

Longines
chronomètreur officiel
aux Jeux Olympiques
Munich 1972



1576

LONGINES
La nouvelle mesure du temps.



REIFLER & GUGGISBERG, ing. S.A.

Entreprise de construction

BIENNE

Téléphone 032 42 44 22

24, rue Gottstatt



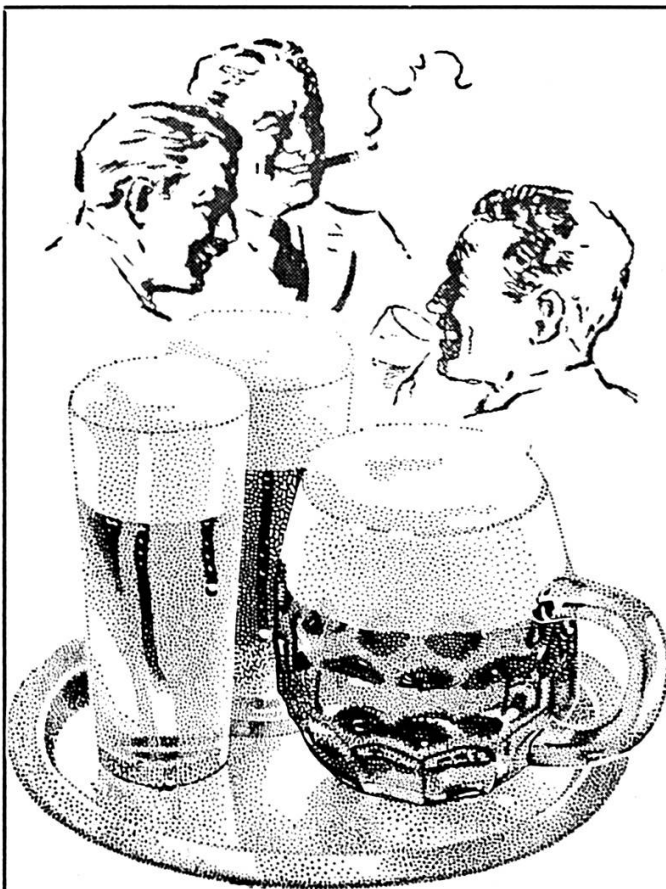
Ponts et chaussées

Voies ferrées

Revêtements de routes

Bâtiments industriels

1583



Entre amis
une bonne
Bière

1595

changements observables sont d'une ampleur minime, à savoir une variation de 0,1 à 0,3.

Les changements les plus notoires sont :

1. la diminution des coefficients des variables relatives à la population féminine en général et à la population féminine active ;
2. l'augmentation des coefficients de la population d'origine étrangère ;
3. la croissance du coefficient de la diversité religieuse ;
4. la progression du coefficient du pourcentage des divorcés ;
5. la réduction du coefficient de la variable relative à la population active indépendante du secteur secondaire.

Ces quatre derniers points sont tout à fait conformes aux processus qui se développent ailleurs, en Suisse ou en Europe. Par contre, le premier est plutôt contradictoire par rapport à ce qui se passe en tout cas dans les régions urbaines de Suisse.

Le seul coefficient factoriel qui change considérablement dans le courant de ces dix-neuf années concerne la croissance démographique des communes. Il passe de $-0,312$ à $+0,4$. Ce changement sensible n'est pas spécialement étonnant. Il suffit de se rappeler que des années 1930 à 1940, le Jura a été particulièrement secoué par la crise économique ; le mouvement de la population a accusé très nettement cette crise par une chute de la natalité et une forte émigration. De 1950 à 1960, la prospérité économique a eu des effets contraires.

Pour récapituler, il nous semble incontestable que ces différentes variables sont liées à un facteur commun que nous qualifions de socio-économique. La comparaison des facteurs de 1941 et 1960 ne fait ressortir que des changements de faible ampleur.

B. Facteur 2

La contribution à l'explication de la variance de ce facteur est de 10,31 % en 1941 et de 11,71 % en 1960. Neuf variables seulement ont un coefficient factoriel supérieur à $+0,4$ ou $-0,4$ (tableau 2). Il s'agit avant tout de variables touchant à la religion, à la langue, à la participation électorale et à l'origine de la population.

Les variables qui ont un coefficient factoriel supérieur à $-0,4$ sont :

	1941	1960
% des personnes de langue allemande	$-0,635$	$-0,546$
% des protestants	$-0,599$	$-0,697$
% de la population née dans un autre canton	$-0,424$	$-0,518$

En d'autres termes, plus la proportion des protestants est élevée, plus le pourcentage des personnes de langue allemande est grand et plus l'importance des personnes nées dans un autre canton est accentuée.

En ce qui concerne les coefficients factoriels dont la valeur absolue est supérieure à $+0,4$, nous trouvons :

	1941	1960
% de personnes de langue française	0,634	0,557
% de catholiques romains	0,601	0,696
% de votants aux élections cantonales	0,595	0,500
% de la population née dans la commune de domicile	0,470	0,495
% de la population de 65 ans et plus	0,395	0,437

Tableau 2

Coefficients factoriels des 41 variables du facteur 2

No	Nom des variables	Coefficients factoriels	
		1941	1960
1	Altitude	— 0,291	— 0,323
2	Population totale	0,076	— 0,012
3	% Croissance démographique	— 0,013	— 0,025
4	% Population féminine	0,398	0,360
5	% Population 0-19 ans	— 0,276	— 0,060
6	% Population de 65 ans et plus	0,395	0,437
7	Taux de dépendance	— 0,044	0,130
8	% Population féminine 0-14 ans	0,042	0,017
9	% Population féminine de plus de 64 ans	0,226	0,245
10	% Population féminine de 20-64 ans	0,247	0,418
11	% Population active	0,060	— 0,192
12	% Population active féminine	0,266	0,222
13	% Population active de l'agriculture	— 0,093	— 0,310
14	% Population active de l'industrie	0,099	0,350
15	% Population active féminine de l'agriculture	0,065	— 0,499
16	% Population active féminine de l'industrie	0,163	0,520
17	% Population active indépendante	0,112	— 0,039
18	% Population active indép. de l'agriculture	0,100	0,205
19	% Population active indép. de l'industrie	0,102	0,393
20	% Popul. née dans la commune de domicile	0,470	0,495
21	% Population née dans un autre canton	— 0,424	— 0,519
22	% Population née à l'étranger	0,283	— 0,076
23	Dimension moyenne des ménages	— 0,404	— 0,233
24	% Célibataires	— 0,209	— 0,077
25	% Mariés	0,109	0,029
26	% Divorcés	— 0,312	— 0,206
27	Taux moyen de nuptialité	— 0,065	— 0,107
28	Taux moyen de mortalité	0,199	0,182
29	Taux moyen de natalité	0,125	0,241
30	% Protestants	— 0,599	— 0,695
31	% Catholiques romains	0,601	0,695
32	% Israélites	— 0,125	— 0,031
33	% d'autres religions	— 0,285	— 0,204
34	% de personnes de langue française	0,634	0,559
35	% de personnes de langue allemande	— 0,635	— 0,547
36	% votants aux élections cantonales	0,595	0,499
37	% votants aux votations fédérales	0,534	0,173
38	% de voix en faveur du Parti socialiste	— 0,252	— 0,324
39	Entropie répart. popul. act. dans 3 secteurs	0,417	— 0,064
40	Entropie de la répartition selon 5 religions	— 0,124	— 0,385
41	Entropie de la répartition selon 3 langues	— 0,302	— 0,432

Par conséquent, plus l'importance des catholiques est grande, plus celle des personnes âgées, des autochtones et des francophones est accentuée, et plus on participe aux élections cantonales.

Si, dans leur ensemble, ces regroupements ne sont surprenants en rien, par contre, l'appartenance de la variable relative à la participation électorale au groupe de celles concernant la proportion de la population catholique et de langue française est intéressante mais aussi parfaitement logique. En effet, dans ce groupe on trouve également les variables relatives à la population autochtone et âgée. De toute évidence cette population est mieux intégrée et par conséquent a tendance à se rendre en plus grande proportion aux urnes.

Le rangement des variables dans ce facteur permet, comme pour le précédent, de lui donner deux pôles : protestant-alémanique, d'une part, et catholique-romand, d'autre part.

Comme pour le premier facteur, entre 1941 et 1960, il y a peu de changements. En tout cas, les principales variables se retrouvent avec les mêmes signes. Leur coefficient a évolué, de même que leur ordre, mais ces changements sont restreints.

Le taux de participation aux votations fédérales, qui est aussi compris dans ce facteur, diminue passablement en 1960 ; cette régression est très sensible (0,534 et 0,173) alors que les coefficients de la participation aux élections cantonales ne diminuent que de très peu (0,595 et 0,500). Comme partout ailleurs, les votations fédérales sont de plus en plus boudées, alors que contrairement à ce qui se passe dans d'autres régions de Suisse, les élections cantonales gardent encore un attrait considérable dans le Jura.

Il nous semble que de l'analyse de ces variables on peut déduire qu'ici le facteur sous-jacent est plutôt de nature culturelle. Les changements qui sont intervenus entre 1941 et 1960 sont très faibles.

En bref, il ressort que la structure sociale du Jura est dominée par deux facteurs qui enregistrent entre 1941 et 1960 des transformations très limitées.

Cette première analyse va nous permettre

1. de savoir s'il existe des sous-groupes de communes ayant une certaine homogénéité ;
2. de construire la typologie des communes.

2. Classification des communes

La classification des communes du fait de la réduction des 41 variables à deux facteurs est extrêmement simple. Elle se résume à situer chaque commune dans un espace factoriel à deux dimensions ; en abscisse nous disposons les valeurs du facteur socio-économique (facteur 1) et en ordonnée les valeurs du facteur socio-culturel (facteur 2). Le diagramme de points que nous obtenons ainsi fait ressortir trois classes de communes que nous avons délimitées graphiquement.

Cette répartition a été améliorée par l'analyse discriminante qui confirme très largement la première classification.

Les cartes 1 et 2 et le tableau 3 présentent la répartition géographique de ces trois classes de communes pour les années 1941 et 1960.

Nous allons les examiner ci-dessous. Nous tenterons de déceler les caractéristiques de ces trois classes dans le paragraphe suivant.

L'importance relative des trois classes par rapport aux 145 communes jurassiennes est la suivante :

	1941	1960
Classe 1	30 % (N = 44)	28 % (N = 41)
Classe 2	44 % (N = 64)	40 % (N = 58)
Classe 3	26 % (N = 37)	32 % (N = 46)
	100 % (N = 145)	100 % (N = 145)

Les communes jurassiennes de la classe 3, de 1941 à 1960, sont devenues plus nombreuses. Cette augmentation n'est pas le fait de l'ensemble du Jura ; les chiffres qui suivent indiquent que ce glissement vers la classe 3 est le fait du Jura-Nord : en 1941, 82 % des communes rattachées à la classe 1 sont localisées dans le Jura-Sud ; en 1960, il en va de même ; en 1941, 83 % des communes de la classe 2 sont situées dans le Jura-Nord, il en reste 75 % en 1960 ; en 1941, 73 % des communes de la classe 3 appartiennent au Jura-Nord, mais en 1960 elles ont augmenté leur proportion à 80 %. La répartition des trois classes par rapport à l'ensemble des communes des deux régions confirme cette tendance :

Tableau 3

Répartition géographique des types de communes selon les districts¹ et les régions nord et sud du Jura

	Nombre de communes	1941			1960		
		T1	T2	T3	T1	T2	T3
District de Delémont	23	2	12	9	1	12	10
District des Fr.-Montagnes	17	—	6	11	—	5	12
District de Laufen	12	5	7	—	5	6	1
District de Porrentruy	36	1	28	7	1	21	14
Total des communes du Jura-Nord	88	8	53	27	7	44	37
District de Courtelary	18	15	2	1	15	2	1
District de Moutier	34	19	7	8	17	9	8
District de La Neuveville	5	2	2	1	2	3	—
Total des communes du Jura-Sud	57	36	11	10	34	14	9
Total des communes jurassiennes	145	44	64	37	41	58	46

¹ En page 174, nous donnons la répartition des communes d'après les districts.

Liste officielle des communes des sept districts jurassiens

Courtelay

431 Corgémont
 432 Cormoret
 433 Cortébert
 434 Courtelay
 435 La Ferrière
 436 La Heutte
 437 Mont-Tramelan
 438 Orvin
 439 Péry
 440 Plagne
 441 Renan
 442 Romont
 443 Saint-Imier
 444 Sonceboz-Sombeval
 445 Sonvilier
 446 Tramelan
 447 Vauffelin
 448 Villeret

Delémont

461 Bassecourt
 462 Boécourt
 463 Bourrignon
 464 Courfaivre
 465 Courroux
 466 Courtételle
 467 Delémont
 468 Develier
 469 Ederswiler
 470 Glovelier
 471 Mettemberg
 472 Montsevelier
 473 Movelier
 474 Pleigne
 475 Rebeuvelier
 476 Rebévelier
 477 Roggenburg
 478 Saulcy
 479 Soulce
 480 Soyhières
 481 Undervelier
 482 Vermes

Franches-Montagnes

511 Le Bémont
 512 Les Bois
 513 Les Breuleux
 514 La Ch.-des-Breuleux
 515 Les Enfers
 516 Epauvillers
 517 Epiquerez

518 Goumois
 519 Montfaucon
 520 Montfavergier
 521 Muriaux
 522 Le Noirmont
 523 Le Peuchapatte
 524 Les Pommerats
 525 Saignelégier
 526 Saint-Brais
 527 Soubey

Laufen

641 Blauen
 642 Brislach
 643 Burg im Leimental
 644 Dittingen
 645 Duggingen
 646 Grellingen
 647 Laufen
 648 Liesberg
 649 Nenzlingen
 650 Röschenz
 651 Wahlen
 652 Zwingen

Moutier

681 Belprahon
 682 Bévillard
 683 Champoz
 684 Châtelat
 685 Châtillon
 686 Corban
 687 Corcelles
 688 Courchapoix
 689 Courrendlin
 690 Court
 691 Crémines
 692 Eschert
 693 Les Genevez
 694 Grandval
 695 Lajoux
 696 Loveresse
 697 Malleray
 698 Mervelier
 699 Monible
 700 Moutier
 701 Perrefitte
 702 Pontenet
 703 Reconvilier
 704 Roches
 705 Rossemaison
 706 Saicourt
 707 Saules

708 Schelten
 709 Seehof
 710 Sornetan
 711 Sorvilier
 712 Souboz
 713 Tavannes
 714 Vellerat

La Neuveville

721 Diesse
 722 Lamboing
 723 La Neuveville
 724 Nods
 725 Prêles

Porrentruy

801 Alle
 802 Asuel
 803 Beurnevésin
 804 Boncourt
 805 Bonfol
 806 Bressaucourt
 807 Buix
 808 Bure
 809 Charmoille
 810 Chevenez
 811 Cœuve
 812 Cornol
 813 Courchavon
 814 Courgenay
 815 Courtedoux
 816 Courtemaîche
 817 Dampheux
 818 Damvant
 819 Fahy
 820 Fontenais
 821 Fregiécourt
 822 Grandfontaine
 823 Lugnez
 824 Miécourt
 825 Montenol
 826 Montignez
 827 Montmelon
 828 Ocourt
 929 Pleujouse
 830 Porrentruy
 831 Réclère
 832 Roche-d'Or
 833 Rocourt
 834 Saint-Ursanne
 835 Seleute
 836 Vendlincourt

Ce glissement vers la classe 3 peut être localisé plus précisément encore : en effet, de 1941 à 1960, le district de Porrentruy double le nombre des communes rattachées à la classe 3 (tableau 3). Pour chacun des districts de Delémont, de Franches-Montagnes et de Laufon, on n'en compte qu'une nouvelle.

Cette première analyse des résultats des classifications de 1941 et 1960 est très globale.

Pour une analyse plus fine — qui cependant ne prendra tout son sens qu'à la suite du paragraphe suivant — nous nous rendons compte que 19 % (N = 28) des communes ont changé de classe, c'est-à-dire qu'elles ont eu une évolution divergente par rapport aux communes avec lesquelles elles étaient classées en 1941.

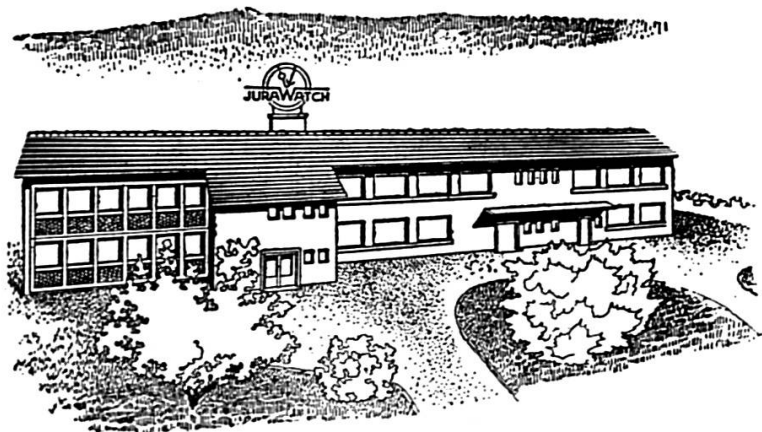
Ces passages représentent en fait trois réalités différentes :

1. les communes qui en 1941 étaient proches d'une autre classe et qu'une évolution légèrement supérieure ou inférieure à celle de leur classe a suffi à faire glisser dans une classe voisine sans qu'il y ait eu une importante transformation d'ensemble. En quelque sorte, c'est par une imprécision de classement que ces communes se trouvent être déplacées. Cinq sont dans cette situation ;

Tableau 4

Typologies des communes jurassiennes en 1941 et 1960

No	Nom des traits typiques	Type I		Type II		Type III	
		1941	1960	1941	1960	1941	1960
1	% de la population active de l'agriculture	20,99	13,12	30,96	24,56	70,23	53,22
2	% de la population active féminine	25,90	28,07	20,94	23,37	11,22	18,71
3	% de la population active indépendante	19,48	14,29	27,87	21,95	39,23	33,05
4	population totale résidente	1465	1898	612	720	226	243
5	% de la popul. née dans la commune de domicile	40,37	36,59	61,00	49,74	53,55	51,09
6	% de la population de 0 à 19 ans	32,10	32,81	36,18	36,46	39,48	41,34
7	% des voix en faveur du Parti socialiste	28,88	35,49	7,64	8,92	3,40	5,23
8	% des votants aux élections cantonales	44,19	54,16	60,63	75,62	65,20	78,62
9	% de protestants	75,18	67,28	18,94	24,95	31,42	25,65
10	% de personnes de langue française	63,07	62,21	77,94	74,60	69,92	71,43



JURA WATCH

MANUFACTURE D'HORLOGERIE

Rue du Stand

2800 DELÉMONT

1598

Nos bons hôtels du Jura

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements
ci-dessous et les recommander à vos amis

BONCOURT	HOTEL-RESTAURANT LA LOCOMOTIVE Salles pour sociétés - Confort	(L. Gatherat) (066) 75 56 63
MOUTIER	HOTEL SUISSE Rénové, grandes salles	(Famille M. Brioschi-Bassi) (032) 93 10 37
MOUTIER	HOTEL OASIS Chambres et restauration de 1 ^{re} classe Salles pour banquets de 30 à 120 pers.	(Famille Tony Lœtscher) (032) 93 41 61
LA NEUVEVILLE	HOTEL J.-J. ROUSSEAU Relais gastronomique au bord du lac Mariage, salles pour banquets	(Jean Marty) (038) 51 36 51
PORRENTRUUY	HOTEL DU CHEVAL-BLANC 50 lits - bains - douches - ascenseurs - téléphones. Salles pour banquets - conférences - 220 - 60 - 40 places	(C. Sigrist) (066) 66 11 41
PORRENTRUUY	HOTEL TERMINUS Hôtel de 80 lits, avec douches - bains - lift Rest. français - Bar - Salle de conférence	(R. Rey) (066) 66 33 71
SAIGNELÉGIER	HOTEL BELLEVUE 3 salles pour noces et sociétés 80 lits - douche - bains - radio et télévision - tennis Membre de la Chaîne des rôtisseurs	(Hugo Marini) (039) 51 16 20
SAIGNELÉGIER	HOTEL DE LA GARE ET DU PARC Salles pour banquets et mariages Chambres tout confort, très tranquilles	(M. Jolidon-Geering) (039) 51 11 21
SAINT-IMIER	HOTEL DES XIII CANTONS Relais gastronomique du Jura	(C. M. Zandonella) (039) 41 25 46

2. les communes qui d'après tous les traits typiques, ou la majorité d'entre eux n'ont pas changé. Leur développement, par rapport à celui de leur classe en 1941, semble s'être arrêté ou s'être poursuivi plus lentement que celui des autres. En quelque sorte, il y a changement de classe par absence de changement de la structure sociale communale. Vingt communes peuvent être rangées dans cette catégorie ;
3. les communes qui ont changé radicalement ou presque, non seulement elles ont évolué dans le même sens que l'ensemble du Jura, mais encore leur développement s'est accéléré d'une manière impressionnante. Trois communes sont dans cette situation (479 Soulce, 686 Corban, 688 Courchapoix).

En d'autres termes, il ressort que vingt-trois communes ont changé d'une manière significative par rapport aux autres communes jurassiennes.

3. Construction des typologies

Nous avons défini une typologie comme système de types discontinus dont la spécificité se mesure par des valeurs différentes à des traits typiques identiques. Nous avons vu également que les traits typiques peuvent être

- soit les facteurs ; par conséquent, pour 1941 et 1960, les facteurs socio-économiques et socio-culturels représentent les traits typiques des communes jurassiennes ;
- soit un choix raisonné de variables manifestes intervenant dans ces facteurs.

Pour les raisons que nous avons indiquées au paragraphe 1.3, nous préférons cette deuxième manière de faire. La construction des typologies est effectuée d'après les meilleures classifications de 1941 et de 1960. Nous allons choisir les variables manifestes des facteurs 1 et 2 qui ont un coefficient factoriel supérieur en valeur absolue à 0,4. Parmi ces variables, nous retiendrons les dix qui ont le coefficient factoriel le plus élevé, qui sont le moins redondantes et qui finalement représentent la plus grande variété de propriétés de l'espace communal.

Selon cette procédure nous aboutissons aux variables que nous présentons dans le tableau 4.

Ces dix variables peuvent donc être considérées comme les traits typiques des communes jurassiennes. Les moyennes des valeurs (tableau 4) de ces dix traits pour les trois classes et pour 1941 et 1960 constituent le profil des trois types de communes jurassiennes ; les valeurs de ces dix variables pour chaque commune représentent le profil typique de ces groupements.

Relevons d'abord pour 1941, les variations de chaque trait par rapport aux trois types.

Les valeurs moyennes des variables relatives à la population active de l'agriculture, à la population active indépendante, à la population de 0 à 19 ans, à la participation électorale, augmentent en passant du type 1 au type 3, alors que celles relatives à la population active féminine, à la population totale résidente, à la force de la gauche, diminuent. En d'autres termes, le type 1, par rapport au type 2, et les types

1 et 2 par rapport au type 3, ont une structure sociale communale dont la division du travail est plus développée (variable 1), où l'entreprise familiale joue un rôle moins important (variable 3), où la vitalité démographique est moins forte (variable 6), où les luttes politiques sont moins vives (variable 8), où la femme occupe une place moins traditionnelle (variable 2), où l'envergure est plus grande (variable 5) et où les partis politiques sont moins organisés selon le modèle des partis de notables (variable 7).

Les valeurs moyennes des traits typiques relatifs à la population née dans la commune de domicile, à la population protestante et à la population de langue française ne suivent pas la même succession. Le type 2 par rapport à ces trois traits représente la structure sociale dont la population est à la fois la plus francophone et la plus autochtone, mais la moins pénétrée par le protestantisme. Le type 1, toujours par rapport à ces trois traits, a une position tout à fait autre. La population est très peu autochtone, mais très protestante et comprend un pourcentage de Romands inférieur aux types 2 et 3. Le type 3, d'après ces trois traits seulement, occupe une situation moyenne.

Comment se présente la situation dix-neuf ans après ? Il faut d'abord noter que presque toutes les valeurs moyennes ont changé très sensiblement, d'une manière soit négative, soit positive, sans pour autant altérer la succession des pourcentages moyens dont nous avons souligné l'ordre croissant ou décroissant en 1941. En d'autres termes, en dix-neuf ans, les changements des valeurs des traits typiques ne modifient pas les rapports des types.

Le pourcentage de la population née dans la commune de domicile est le seul à suivre une évolution différente. En effet, en 1960, le passage du type 1 au type 2 et au type 3, par rapport à la valeur moyenne de ce trait typique, suit un ordre croissant, comme la proportion moyenne de la population active de l'agriculture, celle de la population active indépendante, ou encore celle de la population de 0 à 19 ans.

En outre, par rapport à ces changements négatifs ou positifs des valeurs moyennes, il faut encore relever un aspect dont l'intérêt n'est pas négligeable. En effet, quel que soit le type, les huit premières variables changent dans le même sens. Par exemple, pour les trois types, la proportion de la population active de l'agriculture diminue ou le taux de participation électorale augmente, etc. Nous expliquons cette régularité par l'hypothèse qu'une entité englobante imprime aux trois types de communes un processus commun. Cette entité englobante peut être soit le Jura, soit une région plus vaste. En d'autres termes, les trois types que nous avons distingués ne sont pas des groupes sociaux autonomes qui refusent complètement les modes de changement propres à des entités de plus grande envergure. Il n'est pas exclu que des entités différentes agissent en même temps. Par exemple, si les tendances des trois premiers traits typiques se manifestent de la même manière que partout ailleurs en Suisse, l'augmentation de la participation électorale n'est pas un phénomène propre à l'ensemble de la Suisse ; nous supposons dans ce cas que l'influence de la question jurassienne est déterminante.

En ce qui concerne la proportion de la population protestante et celle de la population de langue française, les changements observables entre les valeurs moyennes de chaque type ne vont pas dans le même sens. Le pourcentage de la population protestante diminue dans les types 1 et 3, mais augmente dans le type 2. La proportion de la population de langue française diminue pour les types 1 et 2, mais augmente pour le type 3. Les éléments dont nous disposons ne nous permettent pas de donner une explication à ces modifications.

L'analyse à laquelle nous venons de procéder nous permet de faire les deux remarques suivantes :

1. les trois types que nous avons construits, considérés les uns par rapport aux autres et en fonction des indicateurs que nous avons utilisés, peuvent être situés sur un axe tradition-modernité ; par rapport à cet axe, le type 1 a un statut de modernité, le type 2 se caractérise par une position intermédiaire mi-industrialisée, mi-rurale, le type 3 par un statut tradition-ruralité. Cette typologie est valable en 1941 et 1960 ;
2. des changements ont incontestablement eu lieu entre 1941 et 1960 : les trois types semblent touchés par une différenciation sociale croissante, mais cette tendance ne modifie en aucun cas la structure de la typologie.

III. CONCLUSION

Nous avons émis l'hypothèse que l'émergence du mouvement séparatiste et l'actualisation des conflits qui divisent les Jurassiens depuis 1947 étaient dues à une mutation de la structure sociale de cette région. Contrairement à notre attente, l'analyse que nous venons de faire nous pousse plutôt à infirmer cette hypothèse : la comparaison des facteurs, classification et typologies fait certes ressortir des fluctuations, mais il nous est impossible de parler de rupture ou de mutation. Au niveau des communes, sur 145 d'entre elles, on peut attribuer le concept de mutation à 3 seulement ; 20 ont régressé sur l'axe dit « tradition-modernité » ; les autres ont maintenu leur statut, tout en ayant modifié certains de leurs traits typiques. Par rapport aux facteurs socio-économiques et culturels que nous avons extraits de notre analyse, nous faisons la même observation : seulement 2 variables sur 41 ont évolué notablement ; les autres n'enregistrent que de légères modifications.

Ces résultats peuvent être interprétés de deux manières :

1. soit nous considérons notre hypothèse comme non vérifiée et par conséquent elle n'est ni confirmée, ni infirmée. Pour pouvoir valablement la rejeter, il faudrait effectivement examiner des séries diachroniques en vue de saisir si aux alentours des années 1947 elles accusent des ruptures, des bonds, des accélérations, ou tout autre changement qui pourrait nous permettre de vérifier l'hypothèse d'une mutation. Nous tenterons de réaliser ce complément de recherches dans d'autres travaux ;
2. soit nous considérons que notre hypothèse est infirmée et par conséquent nous devons chercher dans une autre direction une explication aux antagonismes sociaux qui se développent dans le Jura.

En attendant de procéder aux recherches complémentaires auxquelles nous faisons allusion ci-dessus (recherches qui seules nous permettront d'exclure l'hypothèse d'une mutation comme facteur du séparatisme jurassien), nous proposons une autre piste de réflexion : les antagonismes sociaux et politiques du Jura ne sont pas causés par une mutation, mais au contraire par une absence de changement.

Pour mener notre démonstration, nous allons nous centrer sur un seul aspect du problème : l'urbanisation et la croissance urbaine.

Les deux phénomènes sont actuellement parmi les changements sociaux les plus radicaux des sociétés industrielles. Même la Suisse réputée société très stable accuse des bouleversements considérables par rapport à ces deux processus. Par exemple, si nous considérons la croissance des localités qui avaient, en 1960, 10 000 habitants et plus, on se rend compte qu'entre 1850 et 1960 leur population a augmenté de 1378 %. Toujours par rapport aux mêmes dates et mêmes types de localités, le taux d'urbanité passe de 5 % à 42 %¹.

Quelle est la situation dans le Jura ? La recherche *Villes et campagnes du Jura* que nous avons publiée dans le volume *Analyse socio-démographique régionale*² fait tout particulièrement ressortir la stabilité et la faiblesse du phénomène urbain dans le Jura. En effet, si nous admettons les critères du Bureau fédéral de statistique³, en 1960 le Jura ne comptait pas de villes. Cependant, l'étude que nous avons effectuée met en relief huit localités qui, parce qu'elles ont entre autres plus de 5000 habitants et que moins de 8 % de la population active est engagée dans l'agriculture, ont été qualifiées de ville⁴.

Nous avons calculé, par rapport à ces huit villes, l'évolution du taux d'urbanité. Nous avons obtenu les résultats suivants :

1900	30,5 %
1941	33,0 %
1950	33,7 %
1960	36,3 %

Non seulement ce taux est réduit mais encore, mise à part la légère accélération de 1950 à 1960 (qui est due à Delémont et Moutier) sa croissance est très lente. Donc le Jura ne semble pas participer à ce processus qui transforme profondément la Suisse. De plus, il est entouré de villes en pleine croissance (Bâle et son agglomération, Granges, Bienne, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds) qui semblent polariser une immense partie des activités socio-économiques du Jura. On peut en effet se poser les questions : dans quelle mesure le Jura n'est-il pas réduit à être un réservoir de main-d'œuvre et une zone verte ? Dans quelle mesure le Jura n'est-il pas une région en passe de devenir marginale ?

Cette faiblesse de l'armature urbaine et de l'urbanisation est étroitement liée à celle du secteur tertiaire. Le commerce, les banques, l'admi-

¹ Le taux d'urbanité est le rapport exprimé en pour-cent de la population résidant dans les villes et la population totale d'une région.

² CRAR, Université de Genève, Genève, 1969.

³ Une localité est une ville lorsqu'elle atteint 10 000 habitants.

⁴ Ces localités urbaines sont Delémont, La Neuveville, Laufon, Moutier, Porrentruy, Saint-Imier, Tavannes, Tramelan.

nistration, les assurances, les autres services sont en effet avant tout des activités urbaines. En 1960, pour le Jura, ce secteur représentait 21,7 % de la population active, alors que pour le canton de Berne et la Suisse, il s'élevait respectivement à 36,5 % et 48,8 %.

Rappelons que dans les sociétés actuelles, la promotion et la réussite sociales sont élevées en valeurs quasi suprêmes ; mais l'urbanisation et la croissance du secteur tertiaire sont des conditions *sine qua non* de la réalisation de ces valeurs.

Vu que dans le Jura l'armature urbaine, l'urbanisation et le développement du secteur tertiaire sont très réduits, on peut en déduire que les Jurassiens chez eux rencontrent de sérieuses difficultés à réaliser ces modèles sociaux de promotion et réussites sociales valorisés par la société. Tout en étant prospère, le Jura ne participe pas intégralement aux développements fondamentaux des sociétés globales modernes. Cette contradiction doit être ressentie par la majorité de cette population. S'il est vrai que les Jurassiens sont fortement attachés à leur pays, ils se trouvent — et plus particulièrement les jeunes — devant le dilemme suivant :

- soit quitter le Jura pour réaliser ailleurs ces valeurs sociales (ils sont plus de 50 000 à l'avoir déjà fait) ;
- soit sacrifier leurs ambitions sociales et professionnelles à leur attachement au Jura. Ceux qui optent pour cette solution seront évidemment enclins à endosser des attitudes et comportements contestataires envers les structures sociales qui ne leur ont pas donné les chances suggérées par la société.

Aussi, d'après ces quelques indices, il semble que la deuxième hypothèse plaque mieux que la première à la réalité observée.

Cette nouvelle orientation nous indique que le problème jurassien n'est pas sans liens avec les problèmes des sociétés industrielles avancées¹. En effet, les transformations accélérées et soudaines de ces macrocosmes — dont l'urbanisation est un des aspects — engendrent des disparités inter et intrarégionales. Pour les régions en déclin et stables, cette situation fournit l'alibi que certains acteurs progressent aux dépens des autres et veulent imposer à d'autres un modèle rationalisateur unique. Inévitablement, ces circonstances — réelles ou fictives — suscitent des conflits ou en font resurgir d'anciens qui se trouvaient à l'état latent.

Paradoxalement, les régions défavorisées ont tendance à revendiquer, non pas l'égalité dans la croissance et la modernité, mais bien au contraire le maintien de leur identité, de leur intégrité sociale et culturelle, définies par la tradition. C'est pour cela que de telles régions apparaissent à la fois comme progressistes et conservatrices. Progressistes parce qu'elles s'opposent à une rationalité économique et technique qui oublie l'homme. Conservatrices parce qu'elles défendent des valeurs et modèles traditionnels.

De telles situations sont souvent perçues comme un danger. Quant à nous, elles sont une chance certaine, car ce n'est que de ce conflit entre tradition et modernité — parfois long, pénible et désespérant — que ces régions trouveront les solutions les plus originales.

¹ A. Touraine, « La société post-industrielle », édition Denoël, Paris, 1969.

Nous sommes conscients que cet article suscite plus de questions qu'il n'en résout. Nous espérons que par les recherches que nous sommes en train d'effectuer, il nous sera possible d'apporter des réponses précises à ces différents problèmes.

Structure de l'industrie suisse

par Max d'ARCIS

Chaque année, au mois de septembre, le Bureau fédéral de statistique dresse un état des exploitations industrielles suisses et du personnel qu'elles occupent. Les résultats de la statistique de l'industrie de septembre 1971 viennent d'être publiés dans « La Vie économique ».

Selon la loi du 13 mars 1964 sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce :

« Sont réputées industrielles les exploitations qui font usage d'installations fixes à caractère durable pour produire, transformer ou traiter des biens ou pour produire, transformer ou transporter de l'énergie, lorsque :

- a) l'emploi de machines ou d'autres installations techniques ou bien l'exécution d'opérations en série déterminent la manière de travailler ou l'organisation du travail et que le personnel d'exploitation comprend, pour ces activités, au moins six travailleurs, ou lorsque
- b) des procédés automatiques exercent une influence déterminante sur la manière de travailler ou l'organisation du travail, ou lorsque
- c) la vie ou la santé des travailleurs sont exposées à des dangers particuliers. »

En septembre 1971, 11 766 entreprises suisses répondaient à cette longue définition, occupant 873 182 personnes, dont environ 70 % d'hommes.

L'industrie métallurgique au sens large venait loin en tête, avec 3870 entreprises et 398 681 personnes occupées. Dans ce total, il faut distinguer l'industrie des métaux et les artisans sur métaux avec 1701 entreprises et 120 734 personnes et l'industrie des machines, appareils et véhicules avec 2169 entreprises et 268 947 personnes.

Seconde par le nombre des entreprises, soit 1414, l'industrie de la transformation du bois n'occupe que le huitième rang sous le rapport des effectifs (43 369 personnes). Cela montre que cette branche compte un grand nombre de petites et moyennes entreprises.

L'extrême contraire est l'industrie chimique, avec 420 entreprises et 66 692 personnes. Il est vrai que, dans cette branche, la moyenne des personnes occupées est fortement relevée par quatre très grandes entreprises de format mondial.

L'industrie textile a longtemps occupé la première place, durant le siècle dernier. Elle vient aujourd'hui au sixième rang quant au nombre